



# LES ALPES DE HAUTES PROVENCE

## Lac de Serre-Ponçon

**Du 20 au 28 juin 2025**

Le lac de Serre-Ponçon est un lac artificiel situé dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, dans le sud des Alpes françaises. Il a été créé en 1959 par la construction d'un barrage sur la Durance et l'Ubaye.

La randonnée pédestre dans les Hautes-Alpes offre une expérience immersive au cœur des montagnes. Vous parcourez des sentiers pittoresques, vous découvrirez une nature préservée, respirez l'air pur. Des itinéraires variés s'adaptent à tous les niveaux, offrant des vues panoramiques exceptionnelles, des lacs alpins, et des rencontres avec la faune et la flore locales. L'activité permet de s'évader, de se ressourcer et d'explorer les beautés naturelles de cette région montagneuse.

Vous êtes plutôt « Baladoux » ou « Baladur » ? Au cours de ce séjour, vous irez randonner sur les sites principaux de cette vallée de charme : l'Ubaye.

Alors, n'hésitez pas !

Inscrivez-vous...

**PRIX**  
**1.185 €**

**Nous vous proposons...**

Un voyage de 09 jours/8 nuits en pension complète +vin sur place.

A/R en autocar ainsi que pour toutes les randonnées compris.

Un hôtel - Club \*\*\*\*  
Piscine, jacuzzi, sauna.

6 randonnées guidées par des accompagnateurs.

Notre habituelle ambiance conviviale.

Soirées animées.

# Programme du séjour

Départ pour notre lieu de séjour

**Jour 1 :** Départ pour notre lieu de séjour en faisant étape pour la nuit à Besançon.

**Jour 2 :** En route pour notre lieu de séjour. Installation dans notre hôtel.

## Randonnées

### JOUR 3 :

Prise de contact avec le groupe. Randonnée à la découverte de La Bréole puis apéritif d'accueil.

Dîner au village.

L'après midi : « L'Escoubaye » Au départ de notre hôtel. Belvédère sur le barrage et le lac.

**Toutes les randonnées sont modulables avec des échappatoires sur chaque parcours, on peut raccourcir ou rallonger. Nous pouvons également prévoir des randos plus « sportives » avec dénivelé plus important.**

**Profitez de nos accompagnateurs en montagne pour parcourir cette merveilleuse région.**

Soirée : Diaporama « Bienvenue en Ubaye ».

### Jour 4 : JOURNEE VERS DORMILLOUSE / COL BAS

Baladoux : Les lacs du col Bas + 450 m

Baladurs : Le fort de Dormillouse + 750 m

Soirée : La fureur réchasilienne.

### Jour 5 : JOURNEE CHABANON

Baladoux : Plateau d'Iroire et bergeries de Négron + 350m

Baladurs : Grand tour ou sommet Tête Grosse + 600 m

Soirée : Grand lotto solidaire.

### Jour 6 : LES DEMOISELLES COIFFEES / LE CHATELARD

Matin : pour tout le monde : Randonnée Demoiselles coiffées de Théus + 325 m

Après-midi :

Baladoux : Canal de la Pisse + 250m

Baladurs : Batterie du Chatelard + 350m

Soirée : Contes et légendes du pays, avec Reno.

### Jour 7 : LE COL DE MAURE

Baladoux : Cabane des Mulets + 400 m

Baladurs : Tourtorel + 550 m

Soirée : Projection de « Eau Vive » d'après l'œuvre de Giono.

### Jour 8 : PARC DU MERCANTOUR

Baladoux : Lac de l'Orrrenaye + 450 m

Baladurs : Lac de Roburent + 560m

Au retour, arrêt dégustation à Jausiers

Souper de gala et soirée dansante.

### Jour 9 : RETOUR EN BELGIQUE

Retour en une seule journée. Attention : retour tardif à Liège.

# Inscriptions et modalités

Prix du séjour en **pension complète** et par personne. **(Exceptés les repas de midi lors du trajets Belgique-France.**

A verser à l'inscription : 250 euros Réf : Serre Ponçon acompte

**Inscriptions** : Pascal : tél : 0498/633.835.  
Mail : [Phuysmans@skynet.be](mailto:Phuysmans@skynet.be)

Seul le versement aux Amis des Sentiers de Grande Randonnée  
**compte IBAN BE97 3400 3375 7149**  
est considéré comme **inscription** ferme au voyage.

## **Compris dans le prix:**

- Le voyage aller-retour en autocar.
- Séjour en pension complète sur notre lieu de séjour + vin + café + tisane.
- Logement en chambre double suivant la composition de famille ou des affinités.
- Les randonnées prévues au programme.
- Les prestations des accompagnateurs.
- Taxes locales connues à ce jour.
- Le service du chauffeur.

## **Non compris :**

- Supplément single : 150 € Selon disponibilité
- Boissons et autres libéralités.
- Boissons à l'étape à Besançon.
- Les repas de midi lors du trajet Belgique-France
- Assurance annulation.

-

# Remarques importantes

## Prix:

Le prix du voyage est uniforme quel que soit l'endroit d'embarquement ou du débarquement. Aucune réduction ne saurait être envisagée sur place pour les participants se privant des randonnées ou de quelque service que ce soit, chaque participant est toutefois libre d'organiser son séjour à son gré.

## Modifications demandées par le participant

Annulation de la part du participant quel qu'en soit le motif. Il doit prévenir l'organisateur immédiatement.

Jusqu'au **01 mars 2025**, le comité organisateur rembourse l'intégralité de l'acompte versé.

Du **1er mars** au **30 mai 2025** remboursement complet des sommes versées en cas de remplacement par le participant ou par le Comité organisateur; dans la négative, retenue des arrhes versés à l'agence des transports et aux divers lieux de séjours.

**Du 1er juin au jour du départ** : aucun remboursement : **100% du prix du voyage**.

## Modification de la part du Comité organisateur :

Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage s'il ne réunissait pas un nombre suffisant de participants à la date du **1er mars 2025**.

Dans ce cas, les personnes inscrites seront intégralement remboursées et prévenues par courrier, mais ne peuvent prétendre à aucune indemnité.

## Responsabilités :

### A/ Responsabilités :

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, dommages, pertes, retards qui seraient causés par défaut, faute ou négligence d'une tierce personne, les transports et services soumis aux lois du pays où ils sont fournis.

Comme toute promenade pédestre organisée en Belgique, les randonnées proposées au programme **se font aux risques et périls des participants et ne sont pas compétitives**. Les randonnées sont liées aux conditions atmosphériques et peuvent être annulées ou modifiées pour raisons de sécurité. Les participants ne peuvent dans ce cas prétendre à remboursement ou indemnité.

### B/ Aptitude physique

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas d'insuffisance physique révélée notamment au cours du voyage et en tout état de cause, décline toute responsabilité en cas de problèmes de santé survenant sur le lieu de séjour.

### C/ Assurance assistance :

Le Comité organisateur n'est pas responsable d'accidents ou autres incidents survenant aux participants au voyage, mais demande aux participants de s'assurer individuellement à une assurance de voyage telle que Europe Assistance, Ethias Assistance, etc ...

D/ La responsabilité du Comité organisateur ne saurait notamment être engagée en cas de non présentation des documents administratifs en règles lors des passages des frontières.

## Bagages :

Chaque participant doit veiller à la présence de ses bagages lors du chargement et déchargement. Le Comité organisateur n'est pas responsable des dommages, vol, perte des bagages.